

Budget primitif 2017 –

Budget annexe de la Pouponnière

Présentation synthétique

La proposition de budget primitif pour l'exercice 2017 est :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	10 562 364,00 €	10 562 364,00 €
Section d'investissement	692 000,00 €	692 000,00 €

1. Dépenses d'exploitation

Les propositions d'inscriptions de dépenses de la section d'exploitation s'élèvent à 10,56 M€.

Les dépenses réelles représentent 9,90 M€ et sont principalement constituées des dépenses de personnel (8,68 M€), des charges d'exploitation courante (0,81 M€) et des charges afférentes à la structure (0,41 M€).

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 0,66 M€ et sont constituées uniquement de la dotation aux amortissements des immobilisations.

2. Recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation représentent un montant de 10,56 M€, dont 10,56 M€ de recettes réelles.

3. Dépenses d'investissement

Les propositions de dépenses d'investissement s'élèvent à 0,69 M€, dont 0,69 M€ de dépenses réelles.

4. Recettes d'investissement

Les prévisions de recettes s'élèvent à un montant de 0,69 M€, dont 0,03 M€ de recettes réelles constituées essentiellement du fonds de compensation pour la TVA (0,03 M€).

Les recettes d'ordre sont composées des dotations aux amortissements (0,66 M€).

5. Présentation synthétique de l'équilibre

De manière synthétique, le budget primitif 2017 de la Pouponnière se présente de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Dépenses	10 562 364,00 €
Recettes	10 562 364,00 €

Section d'investissement	
Dépenses	692 000,00 €
Recettes	692 000,00 €

Budget primitif 2017 –

Budget annexe du Centre Maternel

Présentation synthétique

La proposition de budget primitif pour l'exercice 2017 est :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	3 549 604,00 €	3 549 604,00 €
Section d'investissement	333 000,00 €	333 000,00 €

1. Dépenses d'exploitation

Les propositions d'inscriptions de dépenses de la section d'exploitation s'élèvent à 3,55 M€.

Les dépenses réelles représentent 3,23 M€ et sont principalement constituées des dépenses de personnel (2,76 M€), des charges d'exploitation courante (0,33 M€) et des charges afférentes à la structure (0,14 M€).

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 0,32 M€ et sont constituées de la dotation aux amortissements des immobilisations.

2. Recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation représentent un montant de 3,55 M€, dont 3,55 M€ de recettes réelles.

3. Dépenses d'investissement

Les propositions de dépenses d'investissement s'élèvent à 0,33 M€, dont 0,33 M€ de dépenses réelles.

4. Recettes d'investissement

Les prévisions de recettes s'élèvent à un montant de 0,33 M€, dont 0,01 M€ de recettes réelles, constituées essentiellement du fonds de compensation pour la TVA (0,01 M€).

Les recettes d'ordre sont composées des dotations aux amortissements (0,32 M€).

5. Présentation synthétique de l'équilibre

De manière synthétique, le budget primitif 2017 du Centre Maternel se présente de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Dépenses	3 549 604,00 €
Recettes	3 549 604,00 €

Section d'investissement	
Dépenses	333 000,00 €
Recettes	333 000,00 €

Budget primitif 2017 –

Budget annexe de la Cité de l'Enfance

Présentation synthétique

La proposition de budget primitif pour l'exercice 2017 est :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	6 681 697,00 €	6 681 697,00 €
Section d'investissement	646 000,00 €	646 000,00 €

1. Dépenses d'exploitation

Les propositions d'inscriptions de dépenses de la section d'exploitation s'élèvent à 6,68 M€.

Les dépenses réelles représentent 6,05 M€ et sont principalement constituées des dépenses de personnel (5,15 M€), des charges d'exploitation courante (0,57 M€) et des charges afférentes à la structure (0,33 M€).

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 0,63 M€ et sont constituées uniquement de la dotation aux amortissements des immobilisations.

2. Recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation représentent un montant de 6,68 M€, dont 6,68 M€ de recettes réelles.

3. Dépenses d'investissement

Les propositions de dépenses d'investissement s'élèvent à 0,65 M€, dont 0,65 M€ de dépenses réelles.

4. Recettes d'investissement

Les prévisions de recettes s'élèvent à un montant de 0,65 M€, dont 0,02 M€ de recettes réelles constituées essentiellement du fonds de compensation pour la TVA (0,02 M€).

Les recettes d'ordre sont composées des dotations aux amortissements (0,63 M€).

5. Présentation synthétique de l'équilibre

De manière synthétique, le budget primitif 2017 de la Cité de l'Enfance se présente de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Dépenses	6 681 697,00 €
Recettes	6 681 697,00 €

Section d'investissement	
Dépenses	646 000,00 €
Recettes	646 000,00 €